

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 18 Mai

La nouvelle classe

Les opérations de la révision de la classe de 1894 se poursuivent au milieu du plus grand calme, sur tous les points du territoire ; partout elles s'accomplissent avec un ordre parfait et, presque partout aussi, elles ont donné lieu, en l'honneur du gouvernement de la République, à de patriotiques manifestations.

Qui de nous, du fond du cœur, n'enverrait à tous ces jeunes gens sur lesquels la France entière jette un regard d'affection et d'espérance, un fraternel salut ?

Ils vont, suivant la belle expression de la *Marseillaise* « entrer dans la carrière » à l'heure où, peu à peu, s'éteignent et disparaissent ceux qui ont vu cette terrible guerre de 1870, si féconde en durs et cruels souvenirs.

Ils n'ont pas vu, eux, un gouvernement aveugle et affolé sacrifier, le cœur léger, la nation à la dynastie.

Ils n'ont pas vu l'étranger fouler jusqu'au delà de la Loire le sol national ; ils n'ont pas senti ces amères douleurs.

L'histoire seule leur a appris les noms à jamais maudits de Napoléon III et de Bazaine, et ces dates, lugubres entre toutes, qui sont celles de Reichshofen, de Sedan, et de la capitulation de Metz, vierge jusqu'alors des souillures de l'étranger.

Les larmes montent encore aux yeux à l'évocation de tels souvenirs. Ils sont de ceux qui sont tristes à jamais. On voit Strasbourg, l'Alsace, la Lorraine, ces terres si françaises, et que l'Empire réussit à priver de leur patrie.

Un quart de siècle s'est écoulé, et le nombre diminue chaque jour de ceux qui, à l'âge qu'ont aujourd'hui les conscrits de 1895, eurent la douce et fière illusion de croire la France invincible.

Le patriotisme s'est transformé ; mais il

est permis de croire qu'il n'a pas diminué dans les âmes françaises ; comme lui, le caractère de l'armée s'est modifié. L'armée n'est plus seulement une institution nationale ; c'est la nation toute entière apprenant le métier des armes, non dans une pensée de provocation et de conquête, mais avec la ferme volonté d'être toujours prêts à défendre son honneur, son indépendance, son existence même.

C'était ce caractère que l'ancien président de la République, M. Jules Grévy, précisait en termes si éloquentes et si vrais, lorsqu'en remettant à nos régiments leurs nouveaux drapeaux, il rendait hommage à cette armée vraiment nationale que la France forme de la meilleure partie d'elle-même, lui donnant toute sa jeunesse, c'est-à-dire ce qu'elle a de plus cher, de plus généreux, de plus vaillant, la pénétrant ainsi de son esprit et de ses sentiments, l'animant de son âme, et recevant d'elle en retour ses fils élevés à la virile école de la discipline militaire, d'où ils apportent dans la vie civile le respect de l'autorité, le sentiment du devoir, l'esprit de dévouement avec cette fleur d'honneur et de patriotisme, et ces mâles vertus du métier des armes, si propres à faire des hommes et des citoyens.

Faut-il ajouter que les lois militaires nouvelles qui ont imposé aux citoyens un surcroît d'obligations souvent fort lourdes, ont créé, par suite d'une réciprocité indéniable, de nouveaux devoirs à l'Etat envers ceux qui, pendant un laps de temps relativement long, vont consacrer au pays leur jeunesse, leur dévouement, leurs patriotiques efforts.

C'est un dur service que le service militaire, et, au point de vue pratique et technique il est difficile de l'adoucir.

Les exercices prolongés, les longues marches, les manœuvres de toute sorte qui constituent le simalaire de la guerre, ne sauraient être modifiés.

Est-il nécessaire cependant d'aggraver encore pour les jeunes gens qui passent par

le régiment, non pas les charges militaires proprement dites, universellement acceptées avec une patriotique résolution, mais ce qu'il y a de pénible dans les détails de la vie de caserne ?

Faut-il augmenter encore les fatigues de certaines manœuvres en les faisant exécuter à une heure, dans une saison où elles risquent d'entraîner, comme on l'a vu parfois, des accidents mortels ?

En s'appliquant à rendre pour les jeunes soldats qui leur sont confiés le séjour du régiment de plus en plus supportable, en accordant de plus en plus leur attention à des détails qui sont loin d'être indignes de leur sollicitude — nourriture, hygiène, propreté — les officiers seront à la hauteur de la noble tâche qui est la leur.

Ils répondront à la confiance du pays en comprenant et en faisant comprendre à leurs hommes l'importance des devoirs qu'impose à cette heure, à tous les citoyens français, l'obligation du service militaire.

J. QUERCYTAÏN.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Audience du 16 mai 1895

M. Salis dépose un rapport sur le projet de loi relatif à la réforme des boissons.

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Georges Berry sur les accidents survenus à l'asile de Nanterre, par suite de la mauvaise qualité du pain fourni aux hospitalisés.

M. G. Berry développe son interpellation. Il se plaint de n'avoir pu obtenir aucun renseignement sur les faits révélés par la presse ; il soumet donc à la Chambre le résultat de sa propre enquête personnelle.

Le pain donné aux malades était intoxiqué, d'après le rapport du docteur Sapelier. Depuis cette époque le pain est meilleur.

L'administration a fait preuve de la plus grande négligence ; elle savait que le pain était mauvais puisque les employés de la maison, qui ont droit à ce pain, refusaient de le manger.

Le jour où le conseil général a envoyé une commission pour visiter la maison de Nanterre,

deux coups d'aviron énergiques et toucha le bord. Puis il amarra le bateau, prit l'enfant dans ses bras et se dirigea à grands pas vers sa demeure.

— Faut-il être barbare ! disait-il tout en marchant... Pourvu que j'arrive à temps pour le sauver !

Chez lui, il y avait encore de la lumière filtrant à travers les volets...

Il donna un coup de pied rude dans sa porte, ne prenant pas le temps de sortir sa clef.

— C'est toi ? cria une voix épeurée.

— C'est moi... Ouvre.

Madame Bauchène, effrayée par l'accent brusque de son mari, s'empressa d'ouvrir la porte.

— Qu'y a-t-il donc ? demanda-t-elle. Te serait-il arrivé quelque chose ?

— Non, non.

Elle remarqua le paquet porté par son mari.

— Tu as fait bonne pêche ?

— Oui, regarde.

En même temps, Bauchène découvrit la tête de l'enfant.

— Un enfant ?

— Oui...

— Où l'as-tu pris ?

— Dans la Seine...

— Dans la Seine ? fit la femme incrédule...

— Oui, rentrons, je vais te raconter... Mais avant tout, il faut le réchauffer, le faire revivre.

— Il n'est pas mort ?

— Je ne crois pas...

— Le pauvre petit, murmura la brave ménagère, qui s'empressa d'attiser le feu à demi-éteint dans l'âtre.

Un train allait passer.

Il prépara vivement son épervier, l'étendit en éventail sur son épaule et le lança au moment même où la tête des wagons s'engageait sur le pont qui frémissait du sommet à l'extrémité des piles et rendait un bruit sourd comme un grondement de tonnerre.

— Eh ! là-haut, cria le maître d'armes, pas de béaises ! Je n'aime pas à recevoir de train sur la tête entre mes repas !

Il n'avait pas achevé qu'un cri strident déchira l'air... Une masse sombre comme un grand oiseau, passa devant ses yeux, puis il sentit une violente secousse dans les poignets, on eût dit que quelque chose de lourd venait de tomber sur son filet.

Il s'empressa de le retirer de l'eau et aperçut, accroché aux mailles, un objet noir dont il ne put tout d'abord, reconnaître la nature.

Jacques Bauchène amena dans la barque l'épervier et ce qu'il contenait, puis il enflamma une allumette et se pecha pour voir de quel genre était la pêche qu'il venait de faire.

Le train était passé, laissant derrière lui une traînée d'étincelles rouges.

Jacques Bauchène se dressa aussitôt, en proie à la stupeur la plus profonde.

— C'est un enfant, murmura-t-il.

Il savait vivement le petit être, le dégaga des mailles du filet.

— C'est donc lui qui a poussé ce beau cri, se dit-il.

Il lui mit la main sur le cœur.

— Il vit encore !

Très ému, le batelier improvisé se débarrassa de ses vêtements, en enveloppa sa trouvaille, donna

le pain a été changé et les hospitalisés ont eu des miches dorées ; le lendemain, le pain nauséabond reprenait sa place à la table de tous ces malheureux.

Dans beaucoup de services de l'assistance on spécula sur les malheureux, les enfants ou les malades ; l'assistance publique ne poursuit pas, par crainte de scandale : elle a le plus grand tort de ne pas poursuivre les coquins qui volent les malheureux, qui ne peuvent pas se défendre.

M. Leygues, ministre de l'intérieur, répond, que M. G. Berry s'est livré à des critiques enflammées contre ceux qui volent les malheureux, le gouvernement partage les mêmes sentiments.

M. G. Berry répond au ministre et dépose un ordre du jour ainsi conçu :

« La Chambre, comptant sur le gouvernement pour rechercher toutes les responsabilités et punir les coupables, passe à l'ordre du jour. »

M. Chauvin, député de la circonscription, dépose l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, regrettant que le gouvernement n'ait pas su ou voulu établir les véritables responsabilités dans les empoisonnements de Nanterre, passe à l'ordre du jour. »

L'ordre du jour pur et simple, accepté par le gouvernement, est adopté.

INFORMATIONS

Le budget

On a distribué jeudi le projet de budget de 1896.

M. Dupuy-Dutemps

Le ministre des travaux publics a été atteint, jeudi, d'un violent accès de fièvre intermittente survenu au moment où la guérison semblait prochaine. Le malaise est aujourd'hui très grand.

Impôts nouveaux

De la Patrie :

A l'heure où le gouvernement s'occupe d'augmenter la charge des impôts que nous avons à supporter, il n'est peut-être pas indifférent de savoir que nous sommes déjà, de toutes les nations civilisées, celle qui en paye le plus.

C'est aussi la France qui a la dette la plus élevée, tant comme somme générale que proportionnellement au nombre de ses habitants. Après viennent, par ordre décroissant, la Russie, l'Angleterre, l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne, l'Italie, les Etats-Unis et l'Espagne.

XII

La mère de famille avait vivement déshabillé l'enfant ; elle frictionnait maintenant son petit corps, tout étonnée de l'avoir trouvé enveloppé de linge fin et de vêtements élégants.

Bauchène, un peu ahuri, maladroit comme tous les hommes dans ces circonstances, l'aidait de son mieux, apportant ce qu'elle lui demandait, essayant aussi de réchauffer dans ses grosses mains les doigts frêles du petit...

— Il vit, n'est-ce pas ? demanda-t-il, la voix étranglée par l'émotion...

— Oui, oui, il revient.

L'enfant venait, en effet, d'ouvrir les yeux. Il regardait autour de lui d'un air étonné, fort surpris de se trouver dans une maison qu'il n'avait jamais vue, dorloté par des figures qu'il ne connaissait pas...

— Papa, balbutia-t-il...

Mais à peine eut-il prononcé ce mot, qu'il eut comme un sursaut, effrayé.

— Il appelle son père, dit madame Bauchène, sans avoir remarqué l'expression de peur de l'enfant...

— Est-il joli ! murmura le maître d'armes, qui admirait la douce figure du petit être, auréolé de boucles blondes.

— Ma's où l'as-tu trouvé ? demanda la mère.

Je te l'ai dit, dans la Seine...

Le pêcheur d'occasion raconta ce qui lui était arrivé.

— Si c'est Dieu possible ! murmura la mère, jeter à l'eau un pareil chérubin !

Le rude Bauchène avait des larmes dans les yeux.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 19

Le Roi des Braves

PAR JULES DE GASTYNE

XI

— Le père Mathurin pourrait bien avoir raison, murmura-t-il tout bas en déroulant son filet vierge. Les truites saumonées sont rares... Nous verrons plus loin si nous serons plus heureux.

Il laissa tomber l'épervier dans le fond du bateau, s'assit et prit les rames, après avoir rallumé sa pipe, dont la lueur rouge mettait dans l'ombre comme une piqûre sanglante.

Au fur et à mesure qu'il approchait des arches, le fleuve, se resserrant davantage, le courant devenait plus fort et l'eau clapotait de chaque côté de la barque... A sa droite et à sa gauche, les bords de gaz des rives et les lumières des maisons rayonnaient à travers le brouillard, comme s'il y avait eu un second ciel semé d'étoiles, — celui d'en haut étant sombre et couvert de grands nuages noirs qui couraient sur la lune dont ils voilaient par instant la lueur pâle comme un reflet d'argent...

Le pêcheur, après avoir doublé le pont à péage, venait d'attendre une des piles du pont du chemin de fer, et de s'y mettre à l'abri pour jeter son filet, quand un sifflement retentit du côté de Paris.

En Russie, la quote-part de dettes ressortissant à chaque habitant n'est que de 161 fr. 80 c., tandis qu'elle est en France de 661 fr. 90 c.

La quotité de la dette par chaque habitant est encore pour l'Allemagne de 270 fr. pour l'Angleterre de 341 fr., pour l'Autriche-Hongrie, de 365 fr. pour l'Italie de 350 fr., pour l'Espagne de 351 fr. pour les Etats-Unis de 146 fr.

Tous ces chiffres comparés à ceux de la France, dont la dette nationale dépasse 25 milliards, montrent à quel point notre pays est écrasé sous le poids des impôts et des emprunts.

Est-ce donc le moment de dépouiller du peu qui leur reste encore les malheureux contribuables qui demandent grâce et merci.

Les obsèques de l'abbé de Broglie

Les obsèques de l'abbé de Broglie, victime de Mlle Amelot, ont eu lieu mercredi matin, au milieu d'une affluence considérable.

Le deuil était conduit par le duc de Broglie, le comte d'Haussonville, le marquis de Luppé, le comte Le Marrois.

Dans l'assistance, MM. de Morenheim, ambassadeur de Russie, le comte Torielli, ambassadeur d'Italie, le duc de Chartres, le vice amiral Duperré, etc.

A l'église Sainte-Clotilde, Mgr d'Hulst officiait. M. Auguez de l'Opéra, a chanté le « Pie Jesu » et M. Delpouget l'« Ave Maria. »

Après la cérémonie religieuse, les amis et invités ont défilé dans l'église; puis le corps a été descendu dans un caveau.

A deux heures, un fourgon de pompes funèbres est venu prendre le cercueil qui a été transporté à la gare Saint-Lazare d'où il a été dirigé sur de Broglie, où aura lieu l'inhumation dans le caveau de la famille.

Procès Cornélius Herz

Paris, 15 mai, soir.

La chambre des appels correctionnels, adoptant les motifs des premiers juges, a exactement, sans s'arrêter aux conclusions de Cornélius Herz, déclaré la juridiction correctionnelle compétente, et, arrêt préjudiciel rendu, la Cour a appelé l'affaire Cornélius Herz pour le fond et donné défaut contre le prévenu.

Le prononcé de l'arrêt a été remis à huitaine. Voici les lettres fort importantes, lues par M. Clunet, avocat de M. Cornélius Herz, au cours de l'audience de ce jour :

A Monsieur Herz, savant electricien. Monsieur.

Il m'est bien agréable de vous faire connaître que M. le président de la République, voulant vous donner un témoignage tout particulier de sa haute bienveillance, vient, sur ma proposition, par un décret daté du 28 de ce mois, de vous conférer la croix de grand-officier de l'Ordre national de la Légion d'honneur.

Je me félicite d'avoir été à même de faire valoir les titres que vous avez acquis à cette distinction et je m'empresse de vous transmettre le brevet et les insignes de l'Ordre.

Recevez, Monsieur, les assurances de ma haute considération.

Le président du conseil, ministre des affaires étrangères.

Signé : DE FREYCINET.

Télégramme Tunis 1884

Au docteur Herz, 51, rue Vivienne, Paris

J'apprends, seulement à l'instant, votre nomi-

— Quelle bonne idée j'ai eue d'aller à la pêche, ce soir !
 — Mais qui peut avoir commis un pareil crime ?
 — Peut-on savoir ?... Quelqu'un qui avait intérêt à se débarrasser de l'enfant.
 — Ce n'est pas une mère ! fit vivement la femme du maître d'armes !
 — Ni un père ! reprit non moins vivement le mari.
 L'enfant était maintenant tout à fait revenu à lui...
 Ses grands yeux écarquillés se promenaient autour de lui, et un sourire se dessinait sur ses lèvres, à l'adresse des deux figures penchées sur lui et sur lesquelles se liaient la bonté et la pitié.
 — Il a près de cinq ans, dit la mère...
 Elle s'adressa à l'enfant :
 — Comment te nommes-tu, mon petit ?
 André la regarda sans répondre.
 — Est-ce qu'il serait muet ? murmura madame Bauchène.
 Elle reprit :
 — Où habites-tu ?
 Même silence.
 Elle demanda à l'enfant :
 — As-tu faim ?
 — Non, madame.
 Elle se pencha vers son mari.
 — Il parle, lui dit-elle.
 — Oui, il n'est pas muet. C'est l'émotion seulement. Puis il est peut-être intimidé.
 — Il n'y a pas longtemps que tu as mangé ? demanda madame Bauchène.
 — Je ne sais pas, mais je n'ai pas faim.
 — Tu as besoin de dormir, peut-être ?... Tu es

nation de commandeur de la Légion d'honneur. Permettez à un de vos amis les plus dévoués de vous envoyer toutes ses félicitations avec une bien cordiale poignée de main.

Signé : Général BOULANGER.

Ministère de la guerre. — Cabinet du ministre
 Mon cher ami.

Bien que je vous aie déjà embrassé de grand cœur, je tiens à vous répéter combien m'a fait plaisir votre plaque de grand officier. Nul n'était plus digne que vous de l'obtenir, en raison des services que vous avez rendus et rendez, tous les jours, à la science et à votre patrie d'adoption. Tous les vrais Français se réjouiront. Mais aucun d'entre eux ne sera plus heureux que votre ami dévoué qui vous serre cordialement les deux mains.

Signé : Général BOULANGER.

A propos de la catastrophe de Bouzey

On télégraphie d'Epinal :

Le *Mémorial des Vosges* se fait un plaisir de signaler la probité de nos soldats qui travaillent au déblaiement et aux démolitions dans la vallée de l'Avière, à la suite de la catastrophe de Bouzey.

Il ne se passe guère de jours sans que des pièces d'or et d'argent, des porte-monnaie, des bijoux soient mis à découvert par la pioche des soldats.

Tous s'empressent de remettre à leurs chefs les valeurs qu'ils ont trouvées.

L'expédition Monteil

Le *Journal de Saint-Quentin* publie une lettre d'un officier de la colonne que commande le lieutenant Monteil. Elle donne sur cette expédition des renseignements qui confirment absolument ce qui avait été dit sur son insuccès.

Nous en découpons les passages suivants :

Kodiakofi, 29 mars.

Toute la colonne est rentrée ce matin à Kodiakofi, et mon premier soin est de t'écrire pour te rassurer...

Partie de Kodiakofi pour Kong le 23 février, la colonne a eu fort affaire : nous avons dû quitter le campement sans vivres et avec peu de cartouches, en raison de l'impossibilité de trouver des porteurs.

A Santama, nous avons rencontré les avant-postes de Samory, qui dispose d'une réelle armée répartie en huit à dix bandes de 600 à 800 fusils chacune (beaucoup de fusils Chassepot vendus par les Anglais); c'a été très dur.

Nous étions là bien isolés du reste du monde, d'autant plus que les villages de Kodiakofi à Santama s'étaient aussi soulevés et ne voulaient pas nous recevoir.

Ce que cette pointe en avant a coûté d'efforts, c'est inénarrable ! Les munitions s'épuisaient et il fallait aviser à sortir de ce mauvais pas.

Ce fut alors que le colonel fut blessé ; on rentra alors à Santama, très fatigués, mais prêts à recommencer, après nous être réapprovisionnés en cartouches, quand un courrier dévoué apporta l'ordre de dissoudre la colonne.

Nous sommes rentrés, poursuivis jusqu'à mi-

fatigué ?... Nous allons te faire une couchette près du feu... Tu seras aussi bien que dans ton lit.

Elle fit un signe à Jacques.

En un clin d'œil le maître d'armes eut mis à terre un matelas, pris à son lit un drap, des couvertures.

La femme enveloppa l'enfant dans un des vêtements de nuit de la petite, puis elle le coucha avec mille précautions et le couvrit le mieux qu'elle put.

— Es-tu de Paris ?... Que t'est-il arrivé ?...

L'enfant ne répondit pas... il avait l'air étourdi, hébété.

Il fixait ses sauveteurs sans paraître comprendre ce qu'ils lui disaient.

— La secousse a été trop forte, dit Bauchène... Il a oublié ce qui s'est passé.

— Peut-être... fit la mère.

Elle ajouta, néanmoins.

— Tu as encore ton père ? Où est-il ? Veux-tu le voir ?

L'enfant cacha sa figure dans ses mains, comme s'il venait de voir se dresser devant lui une vision terrible.

Le maître d'armes un un sursaut tragique.

— On dirait que le nom de son père lui fait peur.

— Est-ce que ce serait lui ?...

Il ouvrit des yeux blancs d'épouvante.

— Oh ! ce serait horrible !

— Ne le fatiguons pas, reprit la mère... Demain, il sera mieux remis, et peut-être pourra-t-il nous donner des indications satisfaisantes.

— Dors sans crainte... dit-elle ; tu es ici chez des amis...

Au bout de quelques minutes, l'enfant ferma les

yeux.

Autour de lui, Bauchène et sa femme marchaient doucement, sur la pointe des pieds, comme s'ils avaient été dans la chambre d'un malade.

— Voilà une singulière aventure !... dit la mère.

Le maître d'armes recoua ses membres énormes.

— J'en suis encore tout chose... murmura-t-il.

— Qu'allons-nous faire ?

Le mari regarda sa femme.

— Tâcher de retrouver les parents.

— Et si on les retrouve pas, ce qui est probable, si ce sont eux qui ont cherché à faire périr l'enfant.

Bauchène ne répondit pas tout d'abord. Il tournait par la pièce, comme s'il avait été fortement embarrassé.

— Dame, si on ne les retrouve pas...

Le lendemain, en effet, Jacques Bauchène se présenta chez le magistrat dès que le bureau fut ouvert.

L'homme de police, non moins intrigué que son administré, demanda à voir l'enfant.

Il se rendit chez Bauchène et interrogea le petit, mais il ne put rien tirer. On le fit examiner par un médecin, qui déclara que la peur qu'il avait eue lui avait ébranlé le cerveau... et fait perdre la mémoire.

— Il est bien constitué ajouta l'homme de l'art, et n'offre aucun caractère de l'idiotie. Il est probable que son intelligence se remettra, mais il pourrait bien ne jamais se rappeler les événements qui se sont passés avant son accident.

— Et de sa chute, il ne lui restera rien ?

— Rien... Quelques jours de repos et de soins

le remettront.

Le docteur griffona une ordonnance, qu'il remit à Mme Bauchène.

— Maintenant, dit le commissaire, allons voir à la gare... Peut-être apprendrons-nous quelque chose. On ne put rien découvrir. Toutes les personnes arrivées par le train signalé habitaient Asnières et étaient connues dans le pays.

Le magistrat télégraphia à Paris pour faire une enquête.

— En attendant, dit-il à notre héros, si le petit vous gêne, nous pouvons le faire transporter à l'hospice.

Bauchène fit un mouvement brusque.

— A l'hospice, jamais ! Il ne sera pas mieux soigné que chez nous. Est-ce qu'on va nous empêcher de le garder ?

— Assurément non.

— Tant mieux ! fit le maître d'armes avec joie, car ce serait un crève-cœur pour nous maintenant de nous en séparer.

— Cependant, si on trouve ses parents ?

— Ce sera bien différent, mais en attendant...

— En attendant, il peut rester chez vous. Ce n'était que pour vous éviter des frais et des embarras.

— Oh ! il ne nous embarrasse pas.

Le commissaire complimenta son administré de son bon cœur et lui dit que si l'enfant n'était pas réclamé, il pourrait le garder sans difficulté.

— Maintenant, dit-il, il n'y a plus qu'à attendre la réponse de la préfecture. Je vais rédiger un rapport très circonstancié, que j'enverrai là-bas. Dès que je saurai quelque chose, je vous ferai prévenir.

(A suivre).

l'élan des pirates, à repousser deux retours offensifs et à leur interdire l'accès du convoi. A la fin de la journée, la vaillante petite troupe était retranchée sur une hauteur située un peu en arrière du lieu de l'action et au sommet de laquelle les blessés et la presque totalité des charges avaient pu être parqués. C'est sur cette position que les renforts partis de Bac-Kem et de Chiem-Hoa la recueillirent le lendemain.

Au cours du combat, un petit groupe de tirailleurs s'étaient dévoués pour aller chercher le corps du brave Bastat qui respirait encore et acheva de mourir dans la nuit.

Les sergents Bastat et Bonnard, du 3^e régiment de tirailleurs tonkinois, ont été cités à l'ordre du jour des renforts de l'Indo-Chine pour les faits ci-dessus relatés.

Nous croyons que cette lettre du Ministre de la Marine devrait être portée non seulement à la connaissance des troupes des colonies mais qu'elle devait aussi être lue par tous les soldats de France. Aussi l'avons-nous publiée.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Banquet

Un banquet auquel assistaient le personnel de la gare de Cahors, un certain nombre d'employés et d'amis a été offert, jeudi dernier, au nouveau chef de gare M. Rouquairol et à M. Claude, admis récemment à la retraite.

Une franche et cordiale gaieté n'a cessé d'animer cette fête de famille.

Une lanterne, s. v. p.

Depuis l'inauguration des concerts du soir, chacun a pu constater le défaut d'éclairage à l'entrée du passage qui existe au côté Nord du nouveau square.

Des mendiants, plus ou moins suspects, peuvent se tapir à l'abri des massifs et effrayer les passants. Un bec de gaz à l'entrée de ce passage est de toute utilité.

Nous savons qu'il suffit de signaler cette lacune à notre sympathique Municipalité pour qu'elle s'empresse de remédier à l'inconvénient que nous lui signalons.

Le Réveil, qui signale ce fait, a absolument raison.

Manœuvre avec cadres

MM. le colonel Ferry, le lieutenant-colonel Méric de Bellefond, le commandant Salvan, et le capitaine Guillot, du 7^e de ligne, prendront part à une manœuvre avec cadres, qui sera exécutée du 27 mai au 2 juin, par le 17^e corps d'armée, aux environs d'Auch.

Musique

Sur la demande de la municipalité de Toulouse, et après autorisation du Ministre de la guerre, il a été décidé, que les musiques militaires du 17^e corps d'armée, prendraient part au Festival du 23 mai.

La musique du 7^e partira mardi 21 mai à 4 h. 20, et rentrera à Cahors, le 25 par le premier train du matin.

Examens du Certificat d'études primaires élémentaires en 1895

Les examens du certificat d'études primaires (garçons et filles) auront lieu en 1895, aux dates suivantes :

Cahors (1^{re} circonscription). — Livernon, 28 juin ; Cajarc, 29 juin ; Lauzès, 4 juillet ; Cahors (Sud), 20 juillet ; Lalbenque, 31 juillet ; Limogne, 30 juillet ; St-Géry, 12 juillet.

Cahors (2^e circonscription). — Castelnau, 18 juin ; Montcuq, 19 juin ; Cazals, 21 juin ; Catus, 22 juin ; Luzech, 29 juin ; Puy-l'Evêque, 6 juillet ; Cahors (garçons), 12 juillet ; Cahors (filles), 13 juillet.

Circonscription de Figeac. — Latronquière, 18 juin ; St-Céré, 25 juin ; Bretenoux, 26 juin ; Lacapelle-Marival, 29 juin ; Figeac, 3 juillet.

Circonscription de Gourdon. — Payrac, 5 juillet ; Salviac, 6 août ; Gourdon, 6 juillet ; Souillac, 17 juillet ; Martel, 18 juillet ; Vayrac, 27 juillet ; Gramat, 25 juillet ; Labastide-Murat, 23 juillet ; Saint-Germain, 22 juillet.

Concours des Bourses de l'enseignement primaire supérieur

Sur 22 candidats qui se sont présentés, quatre seulement ont été définitivement admis.

Ce sont : MM. Besse, de l'Ecole primaire supérieure de Montcuq ; Lafage, de l'Ecole primaire supérieure de Luzech ; Theil, de l'école primaire de Calvignac, et Toulze, de l'Ecole primaire de Vidalliac.

La commission a constaté, et M. l'inspecteur d'académie l'a fait savoir à tous les candidats réunis, que la faiblesse de la composition française expliquait le petit nombre d'admissions.

Concours de bourses

d'enseignement primaire supérieur du 17 mai.

Liste par ordre alphabétique des aspirantes reçues :

MM^{les} Bouissou Berthe ; Chapt Marie ; Mabit Françoise ; Rocconnière Maria ; St-Chamant Germaine.

Toutes ces jeunes filles sont de l'école de St-Céré, excepté M^{lle} Chapt, qui appartient à l'école de Bélaise.

Modification au rôle des Assises

Par suite du pourvoi formé par Ferras, l'affaire de l'assassin de Montcabrier est ajournée à la session d'août.

Voici donc définitivement le rôle des assises de mai :

Lundi, 20 mai, Jean Thamié, aubergiste à Prudhomat (tentative de meurtre).
Ministère public : M. Fournier, substitut.
Défenseur : M^e Bourdin.

Mardi, 21, mai, Jean Combalié, typographe à Figeac (tentative d'assassinat) ;
Ministère public : M. Barathon du Mouceau, procureur de la République.
Défenseur : M^e Bécays.

Mardi et mercredi : Joseph Graffeulle, terrassier ; Marie Laverdet, épouse Graffeulle ; Victor Sourie, journalier ; tous trois domiciliés à Martel ; Vols qualifiés.
Ministère public : M. Fournier.
Défenseurs : MM^e Besse, Martin, Marqués.

Judi, vendredi, samedi, dimanche. — Repos.
Lundi, 27 mai : Marie-Antoine-Albert Escaich, artiste musicien ; Louis Barthélemy, garçon d'hôtel ; faux et usage de faux.

Ministère public : M. Barathon du Mouceau
Défenseurs : MM^e Martin, Besse.

Mardi, 28 mai : Frozie, Carrière, épouse Brunet, cultivatrice à Fons, avortement.
Ministère public : M. Fournier.
Défenseur : M^e Pagès du Port.

Orage

L'orage qui a éclaté, mardi, dans les environs de Cahors, a produit de nombreux dégâts dans les communes de Constans, Valroufié, Arcambal et Savanac. Dans cette dernière commune, la foudre qui est tombée à plusieurs reprises a mis le feu à deux maisons.

Postes et Télégraphes

L'administration des Postes et Télégraphes vient de décider qu'il y avait lieu désormais de considérer comme point de départ de la taxe applicable aux écrits périodiques, le lieu où le journal ou l'écrit périodique est imprimé.

Cette mesure sera appliquée à partir du 1^{er} juin.

Le barrage de Mercuès

Depuis une quinzaine de jours, le barrage de Mercuès a crevé sur une longueur de 20 mètres, et l'eau s'écoule librement, rendant la navigation impossible.

Petit à petit, nous sommes appelés à voir se désagréger tous ces travaux d'art bâtis à grands frais, mais qu'on ne songe plus à entretenir, faute de ressources, paraît-il.

Et pourtant ces ressources pour l'entretien des barrages, ne les trouverait-on pas dans l'utilisation intelligente de ces chutes si puissantes ? Tant de forces naturelles perdues qui pourraient servir à donner aux villes, entourées d'eau comme la nôtre, la lumière et la force motrice.

On se plaint que l'industrie fait défaut chez nous ; que fait-on pour en faciliter le développement ? Rien.

La forme, toujours la forme. L'initiative

étouffée au nom des règlements et au bout de tout cela : le marasme industriel. Autrement se comportent les peuples voisins.

Voyez donc en Suisse, à Genève. Quelles admirables applications des forces naturelles, quel essor grandiose de l'industrie.

Manceuvres d'automne

L'instruction générale sur les manœuvres ne permettant pas le développement des manœuvres d'automne, tel qu'il avait été conçu pour les 65^e et 66^e brigades, attendu que ces manœuvres ne peuvent comprendre une journée dans laquelle la 65^e opérerait contre la 66^e et qu'une journée spéciale ne peut être affectée à la revue du général commandant le corps d'armée, il sera exécuté dans la 17^e région des manœuvres de brigade.

Le ministre a décidé, qu'en 1895 dans le 17^e corps, les régiments d'infanterie auraient au plus 150 hommes par compagnie, réservistes compris. Chaque brigade aura à sa disposition deux escadrons de dragons. La 65^e brigade disposera d'un groupe de 2 batteries montées du 18^e d'artillerie, chaque batterie aura 4 pièces attelées à 4.

Tous les mouvements seront effectués par voie de terre.

TABLEAU DES CANTONNEMENTS de la 65^e brigade pendant les manœuvres d'automne.

Dates	7 ^e de ligne.	9 ^e de ligne.	Cavalerie.	Artillerie.	OBSERVATIONS
6 septembre	Castelfranc.	Larroque			Manceuvre de régiment isolé. Le programme sera donné ultérieurement. Disposition
7 id.	Duravel	Penne			
8 id.	Fumel	Fumel			
9 id.	Fumel	Fumel			
10 id.	Montlauguin	Montlauguin			
11 id.	id.	id.			
12 id.	Villeneuve.	id.			
13 id.	id.	Villeneuve			
14 id.	id.	id.			
15 id.	Ste-Livrade	id.			
16 id.	id.	id.			
17 id.	Penne	Ste-Livrade			
18 id.	Monsamp-Lib.	id.			
19 id.	Puy-l'Evêque.	id.			
20 id.	Cahors	Agen			

THÉÂTRE DE CAHORS

Tournée Albert Chartier

Mercredi 22 mai

LA MARRAINE DE CHARLEY

Comédie burlesque en 3 actes

On commencera par :

L'HEURE DU BERGER

Vaudeville en 2 actes

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME des 16 et 19 MAI

de 8 à 9 h. 1/2 du soir (*Allées Fénelon*)
Le Carlepot, pas redoublé Sellenick.
Le Calife de Bagdad, ouverture Boïeldieu.
Santiago, valse Corbin.
Les Mousquetaires au Couvent Varney.
A. Le Menuet. — B. Loin du Bal Gillet.
Frais Sourrire, polka Sellenick.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 11 au 18 mai 1895

Naissances

Fabié, Paul, rue Pélegri, 8.
Rouquié, Marceline, rue St-James, 6.
Périé, Gabriel, rue de l'Hôtel de Ville, 6.

Mariages

Nègre, Joseph, cultivateur, et Barrières, Antoinette, couturière.

Décès

Calendrier, Laurence, tailleuse en robes, 17 ans, célibataire, rue Nationale, 54

Delsol, Marie, veuve Miquel, 66 ans, rue Mordaigne, 9.

Alazard, Antoine, 15 ans, rue Labarre, 11.

Margié, Thérèse, veuve Barguès, 80 ans, Impasse du Poujet, .

Lugan, Firmin, cordonnier, 38 ans, rue de l'Université, 1.

Raynal, Pierre, tapissier, 24 ans, célibataire, rue Barry, St-Georges.

Lamelle, Jeanne, épouse Guiraudet, 68 ans, rue de la Croix, 24, à Cabessut.

FAITS DIVERS

Le Scandale de Clichy

L'émotion est très vive à Clichy au sujet de la vente de chien pour du mouton.

Il est très vrai, comme le dit un de nos confrères du soir, qu'il y a trois mois et non pas six, on ait trouvé dans un égout trois têtes et six peaux de chiens, mais ce qu'il ne dit pas, c'est qu'il y a quinze jours, sept autres peaux ont été retrouvées dans le même égout.

Non seulement il y a eu plus d'une plainte déposée au commissariat de police, mais M. Portos, un marchand de charbon du boulevard National, a déposé, à lui seul trois plaintes en quelques jours, parce qu'on lui avait enlevé ses trois chiens, des danois magnifiques. Nous pourrions citer les noms de plus de trente propriétaires qui ont ainsi perdu leurs chiens en deux mois.

Mercredi dernier, M. Basson, directeur du service de l'inspection des viandes, s'est rendu à Clichy où il a saisi trente kilos de chien à l'état d'un boucher nommé H..., étranger à la localité et installé sur le marché.

Le lendemain, les mêmes inspecteurs ont saisi chez un sieur A..., tripiier, rue de Paris, plusieurs kilos de viande de chien.

Samedi, les ménagères ont hué, sur le marché, les bouchers incriminés.

Incendie par la foudre

Vendredi, au cours d'un violent orage, la foudre est tombée sur une maison voisine de l'école de St-Privat (Corrèze). En un instant, l'immeuble était en flammes. Les habitants ont eu à peine le temps de se sauver.

Mme Julie Mathieu, aveuglée et à moitié asphyxiée par la fumée, aurait péri dans les flammes, sans l'énergie et le courage d'un voyageur de commerce, M. Bouyeure, de Tulle, qui se porta à son secours. Malgré les soins qu'on lui a prodigués elle a succombé une heure après.

Une femme qui l'a échappé belle

Une femme de Dournazac (Haute-Vienne), qui était sujette à des attaques d'éclampsie, a failli être enterrée vivante.

On la transportait au cimetière lorsque les porteurs entendent du bruit dans la bière. Ils en firent sauter le couvercle pendant qu'on allait chercher un médecin.

On peut dire que cette malheureuse femme l'a échappé belle. Détail à noter : lorsqu'on l'a enfermée dans la bière, son corps n'avait pas la caractéristique rigidité cadavérique. On ne s'explique pas la hâte imprudente avec laquelle on a procédé à l'inhumation.

L'Exécution d'Areski et de ses complices

Alger, 14 mai.

Ce matin a eu lieu, sur la place publique d'Azazga, l'exécution d'Areski et des cinq autres bandits condamnés à mort le 4 février par la Cour d'assises d'Alger.

Les condamnés avaient été transférés, la veille, comme on le sait, de la prison centrale d'Alger à la geôle d'Azazga ; le trajet s'est effectué sans incident.

A partir de minuit, la place où doit avoir lieu l'exécution est occupée par la troupe et la gendarmerie ; le bourreau Lapeyre et ses aides commencent à dresser la guillotine dont le montage est terminé à une heure et demie.

Les gendarmes ont peine à maintenir la foule ; la nuit est splendide ; la silhouette de la sinistre machine est découpée vigoureusement par les rayons de la lune ; seul, le couperet reluit.

Les magistrats de Tizi-Ouzou, accompagnés du défenseur d'Areski, M^e Langlois, font leur entrée à quatre heures dans les cellules des condamnés et leur annoncent la fatale nouvelle, qu'ils accueillent sans sourciller. Les condamnés se plaignent seulement que leurs familles n'aient pas été autorisées à venir les voir.

Seul, le fils du condamné Abdoun a pu parvenir jusqu'à son père, à la faveur d'un déguisement ; l'entrevue a été très émouvante. Le fils d'Areski, malgré ses tentatives, n'a pu le voir.

Areski et Abdoun recommandent leurs enfants au Procureur de la République, afin qu'ils échappent à la vengeance de leurs ennemis.

A quatre heures et quart, les condamnés sont livrés au bourreau, qui procède à leur toilette dans le couloir de la gendarmerie.

L'attitude d'Areski et d'Abdoun, principaux

chefs de la bande, est assez courageuse. Ils n'opposent aucune résistance. Mohamed-ou-Iddir, ancien tirailleur, ne cesse de répéter qu'il saura mourir avec courage.

Tous psalmodient des versets du Coran.

La toilette terminée, l'exécution a lieu ; le premier condamné exécuté est Ahmed-Amar-ou-Tahar, le deuxième Ali-ou-el-Hadj-Karli, le troisième Mohamed-ou-Iddir, qui meurt avec grand courage.

Le bourreau guillotine ensuite le parricide Amokran, puis Abdoun, qui s'avance en chantant : « Nous sommes tous mortels », et enfin Areski qui oppose une vive résistance.

La durée totale de l'exécution a été d'un quart d'heure ; tout était terminé avant cinq heures.

Les corps des suppliciés ont été inhumés au cimetière d'Azazga.

DÉPÊCHE

Concours musical de Toulouse

Toulouse, 18 mai, 10 h. 50 mat.

Orphéon de Cahors, 1^{er} prix concours de lecture à vue.

M. AUDOUARD

Chirurgien-Dentiste, à Brives, informe le public qu'il sera à Cahors, Hôtel de l'Europe, le dernier samedi de chaque mois, à partir de samedi 30 mai, à la disposition des personnes qui réclameraient ses soins.

Par suite de cette nouvelle combinaison, il pourra rester deux jours quand ses clients en auront besoin.

Eden des Hortes

Samedi 18 mai, aura lieu l'ouverture des Concerts d'été de la rue Hauteserre.

Le directeur fera tout son possible pour contenter le public, et lui donner des spectacles convenables.

Beaucoup de malades souffrant de la goutte, de rhumatismes, migraines, névralgies, ont pris les Pilules Suisses à leur plus grande satisfaction.

Un grand nombre de *maladies de la peau et du sang* sont tellement désagréables qu'on cherche à les guérir par tous les moyens possibles. Le meilleur est de prendre tous les matins une cuillerée à café de **Tisane Dussolin**, qui se trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon.

Trop souvent, les maux d'estomac suivis de vomissements viennent troubler le bonheur des jeunes femmes qui vont être mères et leur enlèvent toute énergie ; le *Vin de Peptone de Chapoteaut* qui les soutient et les nourrit, possède également la propriété de combattre tous ces troubles digestifs.

"GRAISSE" Nous recommandons à nos lecteurs cette nouvelle **"EQUATEUR"** GRAISSE pour VOITURES CHARIOTS et ENGRENAGES C'est la Meilleure, la plus Economique. La demander chez *Quincailliers, Epiciers, Bourreliers, etc.* L. LEBRASSEUR, SEUL FABRICANT, Saint-Denis (Seine).

INSTITUT DES BÈGES DE TOULOUSE ouvre cours pour corriger le **Bégaiement** ET TOUS LES AUTRES DÉFAUTS DE PRONONCIATION **le 10 juin** DOCTEUR CHERVIN, Hôtel du Midi, TOULOUSE.

Plusieurs gouvernements étrangers ont ordonné l'emploi exclusif du *Santal Midy* dans leurs armées ; les médecins militaires ont, en effet, remarqué que les *Capsules de Santal Midy* étaient les seules guérissant rapidement les affections dont nombre de jeunes soldats sont tributaires.

A VENDRE

POUR CAUSE DE SANTÉ

La belle propriété du **Thérou**, canton de Puy-l'Evêque. — Rapport et agrément — Plaine du Lot.

Maisons d'habitation et d'exploitation — Jardins — Terres — Bois — Prés — Ruisseau — 22 hectares de vignes en plein rapport, exposition au midi — Abri du vent du nord — Vins de premier cru. — Revenu net assuré 4 0/0.

CONTENANCE TOTALE : **82 hectares**

S'adresser à M. CH. BIMBENET, géomètre-expert, à Agen.

PILULES GICQUEL, la Boîte 1^{fr}50

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gacogne.

Arcachon, Biarritz, Luchon, Salles-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi :

Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balnearc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Boulogne-sur-Mer (le), Cambo-ville, Capvern, Céret (Amélie-les-Bains, la Preste, etc.), Couiza, Montazels, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Laloque (Préchaq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Lannemezan (Cadéac, Vieille-Anne), Laruns (Les Eaux-Bonnes, les Eaux-Chaudes), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte-Nestalas (Barèges, Cauterets, Luz, Saint-Sauveur), Prades (Le Vernet et Molitg), Quillan (Ginols, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Girons (Aulos), Saint-Jean-de-Luz, Saint-Fleur (Chaudes-Aigues), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou balnéaire, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

BAINS DE MER DE L'Océan

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du 1^{er} Mai au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Poulguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Locudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1^o Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement : Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire (inclus au Croisic et à Guérande inclus, à la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au delà de Vannes vers Auray aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes, est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois à l'aller ou au retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deçà.

2^o Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

Bibliographie

UNE DÉPENSE INTELLIGENTE

Qu'est-ce qu'une dépense intelligente ? C'est celle qui rapporte un profit considérable, bien supérieur à la somme déboursée.

Le patron d'un vêtement coûte, lorsqu'il est bon, de 1 fr. 50 à 4 fr. ; 240 patrons repré entent donc plus de 300 fr.

Un dessin de tapisserie, un modèle d'ouvrage manuel, un échantillon de tricot, ou crochet, coûtent, en moyenne, quelques francs chacun ; deux ou trois cents de ces objets équivalent, à peu de chose près, à la valeur des patrons, ci-dessus indiqués.

Si, en outre, on joint à ces travaux variés des romans intéressants, convenant à tous les membres de la famille, jeunes et vieux, des articles variés, des conférences musicales servant de guide à l'étude du piano, des articles d'instruction, d'éducation, de savoir-vivre, des recettes éprouvées par le ménage, et la tenue de la maison, on reconnaîtra aisément qu'un abonnement à la *Mode Illustrée* est la dépense la plus intelligente et la plus avantageuse qui se puisse faire : c'est un placement qui rapporte, en économies, plus de trente fois ses débours.

La *Mode illustrée*, *Journal de la Famille*, sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND, offre gratuitement, chaque semaine, un *Supplément littéraire*, avec pagination spéciale, et consacré à des romans illustrés.

Un numéro, composé de 12 pages in-4^e, est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le *Journal*, en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris.

Prix pour les Départements. — Première édition : Trois mois, 3 fr. 50 ; — Six mois, 7 fr. ; Douze mois, 14 fr.

Quatrième édition : Trois mois, 7 fr. ; — Six 13 fr. 50 ; — Douze mois, 25 fr.

On s'abonne également dans toutes les librairies des départements et dans tous les bureaux de poste.

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES la petite Carte de poche DU LOT

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le *Protecteur de la Chaussure*, système BLAKEY.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil*.

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur DIDES, aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de PELADE et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. DIDES traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents INNOCUITÉ PARFAITE

Journal de la Santé

REVUE D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE POPULAIRE CRÉÉE EN 1884 PARAIT TOUS LES DIMANCHES EN 32 PAGES avec gravures dans le texte. Consultations gratuites par la voie du Journal par d'éminents spécialistes. PRIME GRATUITE : Dictionnaire de l'Homme sain et de l'Homme malade, par le Dr J. Rossi, Encyclopédie complète d'Hygiène et de Médecine populaire. Cette prime vaut 8^e en librairie. ABONNEMENTS : UN AN, 6 FR. ; UNION POSTALE, 8 FRANCS. (Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la Prime.) BUREAUX : 5, Bd Montmartre, Paris (Téléphone). Ou s'abonne, en envoyant mandat-poste à l'Administration du Journal, 5, Boulevard Montmartre, Paris et à tous les Bureaux de poste de France et de l'Étranger.

LIQUIDATION pour cause de cessation de commerce

P. BRUEL

CAHORS, — Rue du Lycée, n° 3, — CAHORS

Porcelaines et cristaux, Articles pour limonadiers et maîtres d'hôtel, Services de table à café et à thé, Fantaisies de toutes sortes, Biscuits anglais, Cristaux de Bohême, Statuettes de Saxe, Vases, Services à toilette, Jardinières, etc., etc., à 25, 30 et 50 0/0 de rabais des prix ordinaires de vente.

On céderait le fonds à l'amiable.

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1^{re} marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

VIN DE VIAL
LACTO PHOSPHATE - VIANDE - QUINA
Aliment physiologique complet
Anémie — Convalescence
Pertes des forces — Languueur — Inappétence
Parfaitement dosé et assimilable, le *Vin phosphaté de Vial* est un stimulant puissant de la nutrition. D'une efficacité certaine, il est le reconstituant général de toutes les affections débilitantes.
Pharmacie VIAL, rue Victor-Hugo, 14, LYON et toutes pharmacies.

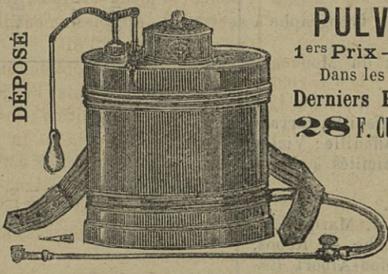
LE GOURMET

REVUE DE CUISINE PRATIQUE Paraissant le mardi
Abonnement pour un an :
France 5 fr.
Étranger..... 6 fr.
Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris

25 ANS DE SUCCÈS.
MAISON DE CONFIANCE
LA POSE DES DENTS
Le Redressement & toutes les Opérations relatives à L'ART DENTAIRE.
AUDOUARD
Chirurgien-Dentiste
16 Rue du Maréchal Brune
BRIVE (CORRÈZE)
Nota. — MAUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : AUDOUARD BRIVE.

AVIS Bon cavalier et jockey, bon conducteur très ardent, courageux pour les chevaux, demande place sérieuse.
S'adresser au Bureau du Journal du Lot.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

1^{ers} Prix — Hors concours — Médailles d'Or Dans les principaux Centres viticoles de France Derniers Perfectionnements. Appareil garanti 28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant Chevalier du Mérite Agricole 18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot) Nora. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.



VÉLOCIPÈDES

des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocation, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT 6, Rue de la Liberté, Cahors